

Grille de vérification pour les ordonnances



MISE EN PLACE D'UNE GRILLE DE VÉRIFICATION POUR LES ORDONNANCES*

- ☐ Identité du prescripteur
- ☐ Spécialité du prescripteur par rapport au médicament prescrit
- ☐ Lieu d'exercice du prescripteur (sur ameli)
- ☐ Vérification que l'ensemble des informations sur le prescripteur sont disponibles
- ☐ Vérification du numéro RPPS dans l'annuaire santé
- ☐ Vérification des fautes d'orthographe sur l'ordonnance sur le libellé du service hospitalier et sur le tampon
- ☐ Vérification des calculs de posologie réalisés sur l'ordonnance
- ☐ Numéro de téléphone : appel à réaliser pour vérifier que les numéros correspondent bien au professionnel
- ☐ Vérification de la cohérence entre le numéro FINESS d'établissement sur le tampon et le département de l'établissement de santé mentionné sur l'ordonnance*

* à signifier sur l'ordonnance

*Les éléments cochés sont à mentionner sur l'ordonnance